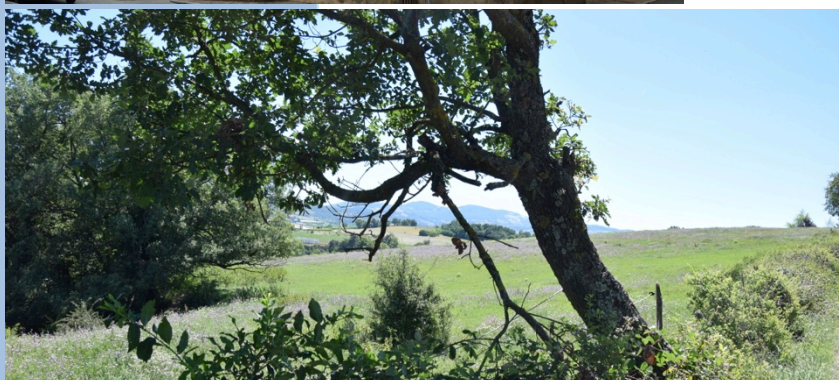


REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME APPROBATION



5b – Cahier des emplacements réservés

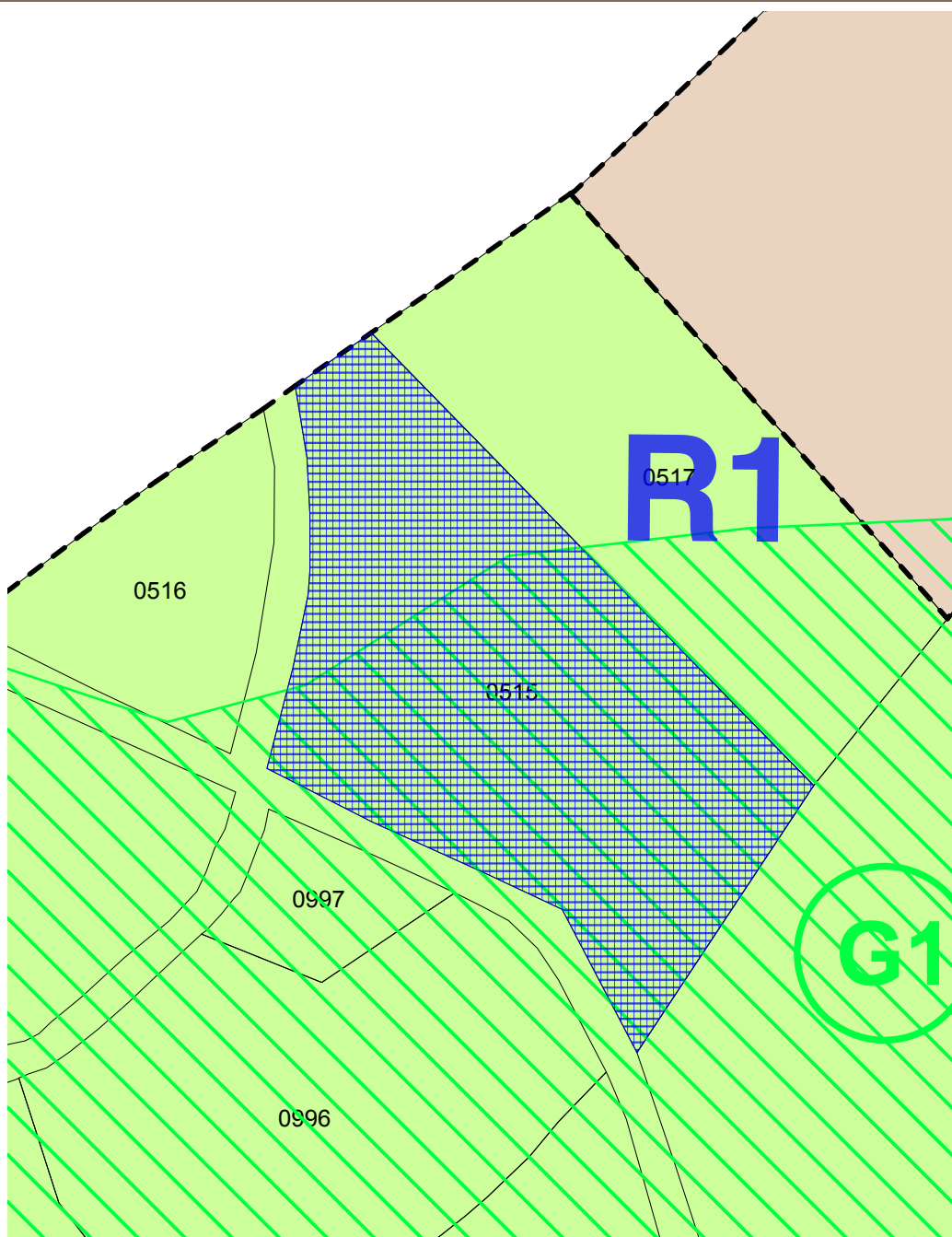
PLU approuvé le 11 février 2021

Liste des emplacements réservés

N°ER	Objet	Bénéficiaire	Superficie	Largeur
EMPLACEMENTS RESERVES POUR EQUIPEMENTS				
R1	Extension de l'aire pour la table d'orientation	Commune	3850 m ²	
R2	Extension et aménagement de stationnement pour le cimetière	Commune	3030 m ²	
R3	Espace public et aire de stationnement	Commune	410 m ²	
R4	Espace public et aire de stationnement	Commune	340 m ²	
R5	Espace public et aire de stationnement	Commune	360 m ²	
R6	Equipements sportifs, socio culturels et scolaires	Commune	1500 m ²	
R7	Extension du pôle enfance et de l'école - aire de jeux et de sports	Commune	3720 m ²	
R8	Création d'une liaison piétonne	Commune	270 m ²	
EMPLACEMENTS RESERVES POUR LOGEMENTS				
RL1	Programme de logements	Commune	725 m ²	
EMPLACEMENTS RESERVES POUR AMENAGEMENTS DE VOIRIE				
V1	Elargissement du chemin de Saint Just et stationnements	Commune	750 m ²	8 m.
V2	Elargissement du chemin de Chirat	Commune	400 m ²	6,5 m.
V3	Elargissement du chemin du Pivole	Commune	850 m ²	8 m.
V4	Elargissement du chemin entre la RD311 et l'avenue des Alpes	Commune	790 m ²	8 m.
V5	Création d'un chemin piéton	Commune	310 m ²	2,5 m.
V6	Elargissement du chemin de la Grenive	Commune	410 m ²	8 m.
V7	Elargissement du chemin la Font	Commune	140 m ²	8 m.
V8	Elargissement du chemin de Saint Just (Ouest)	Commune	610 m ²	8 m.
V9	Elargissement du chemin des Saules	Commune	920 m ²	8 m.
V10	Création d'une liaison piétonne	Commune	462 m ²	3,5 m.
V11	Elargissement du chemin de la Roche	Commune	750 m ²	8 m.
V12	Elargissement du chemin du Bachassier	Commune	2150 m ²	8 m.
V13	Elargissement du chemin du Chater	Commune	820 m ²	8 m.
V14	Elargissement de la route de Quinsonnas	Commune	330 m ²	8 m.
V15	Création d'un cheminement piéton	Commune	325 m ²	3 m.
V16	Création d'une liaison piétonne avec le Vourlat	Commune	450 m ²	4 m.

Emplacement réservé R1

Destinataire : Commune	
Objet : Extension de l'aire pour la table d'orientation	
N° parcelles concernées : 515	Surface ou largeur : 3850 m ²

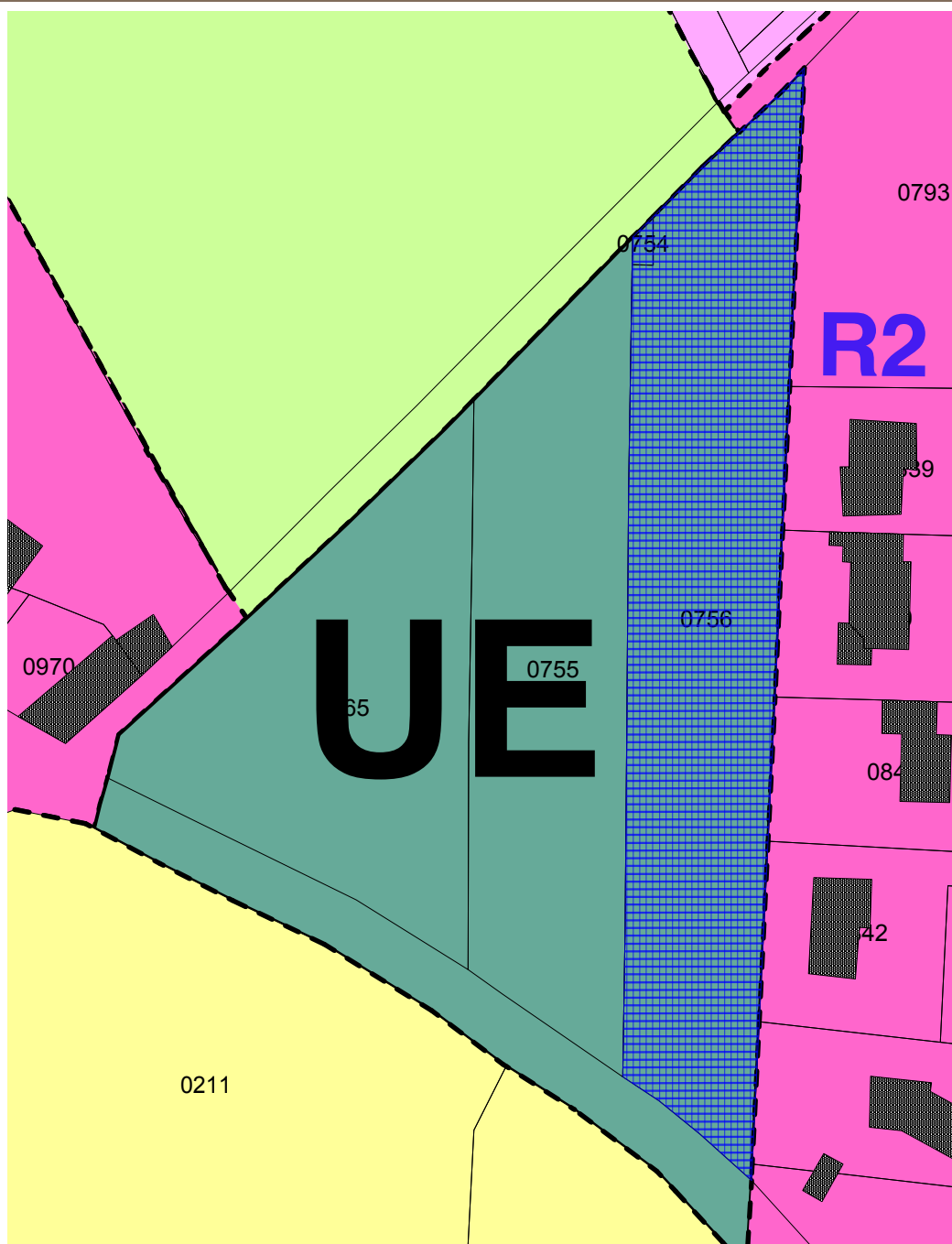


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet de permettre l'aménagement de l'espace autour de la table d'orientation située sur la parcelle 997. En particulier, il doit permettre de déboiser la parcelle 515 qui empêche toute vision panoramique vers le Nord.

Emplacement réservé R2

Destinataire : Commune	
Objet : Extension et aménagement de stationnement pour le cimetière	
N° parcelles concernées : 754 - 756	Surface ou largeur : 3030 m ²

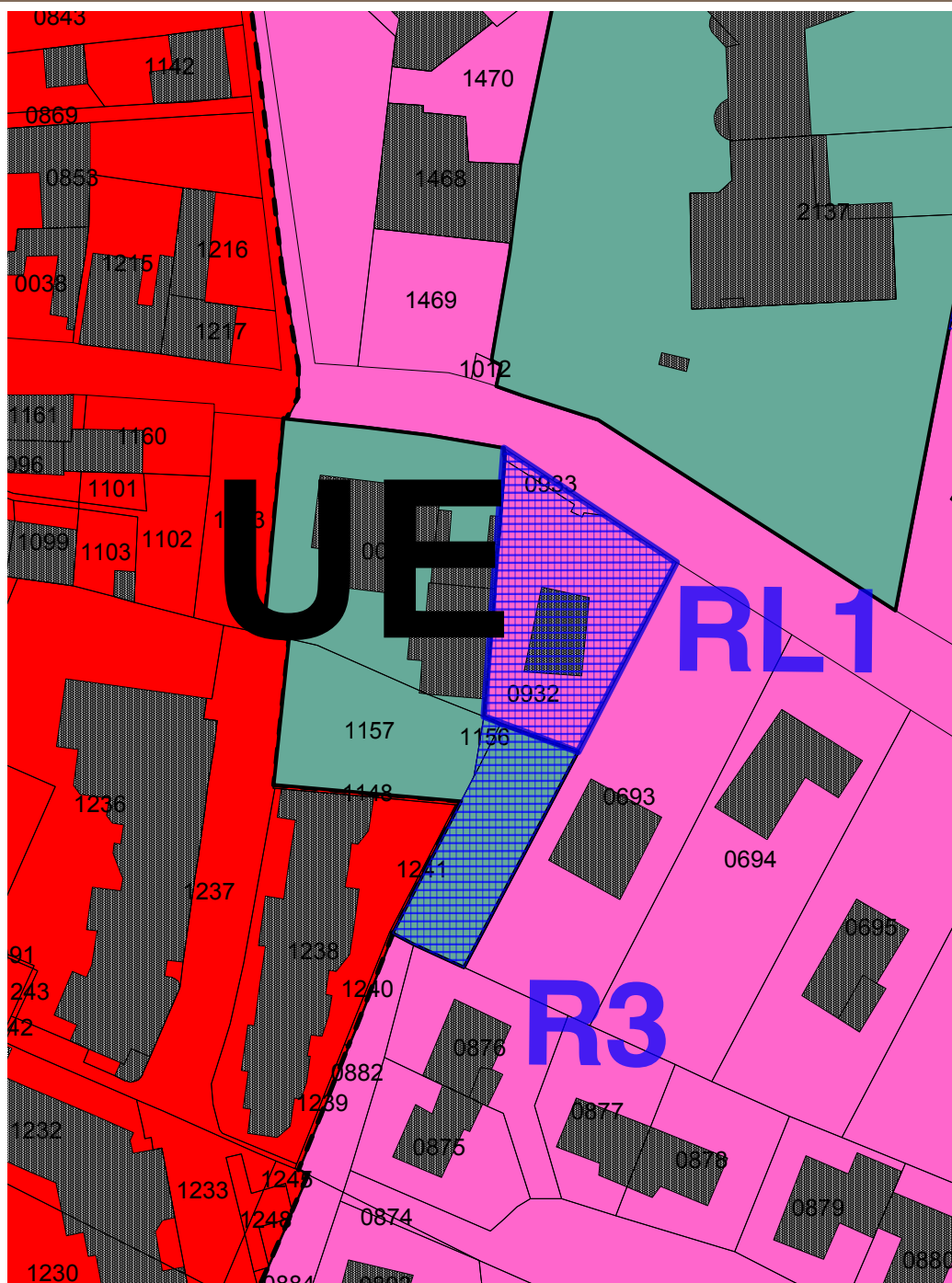


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet de permettre l'extension du cimetière et l'aménagement de stationnements pouvant servir à cet équipement situé à l'Ouest.

Emplacement réservé R3

Destinataire : Commune	
Objet : Espace public et aire de stationnement	
N° parcelles concernées : 932 (p) - 1156	Surface ou largeur : 410 m ²

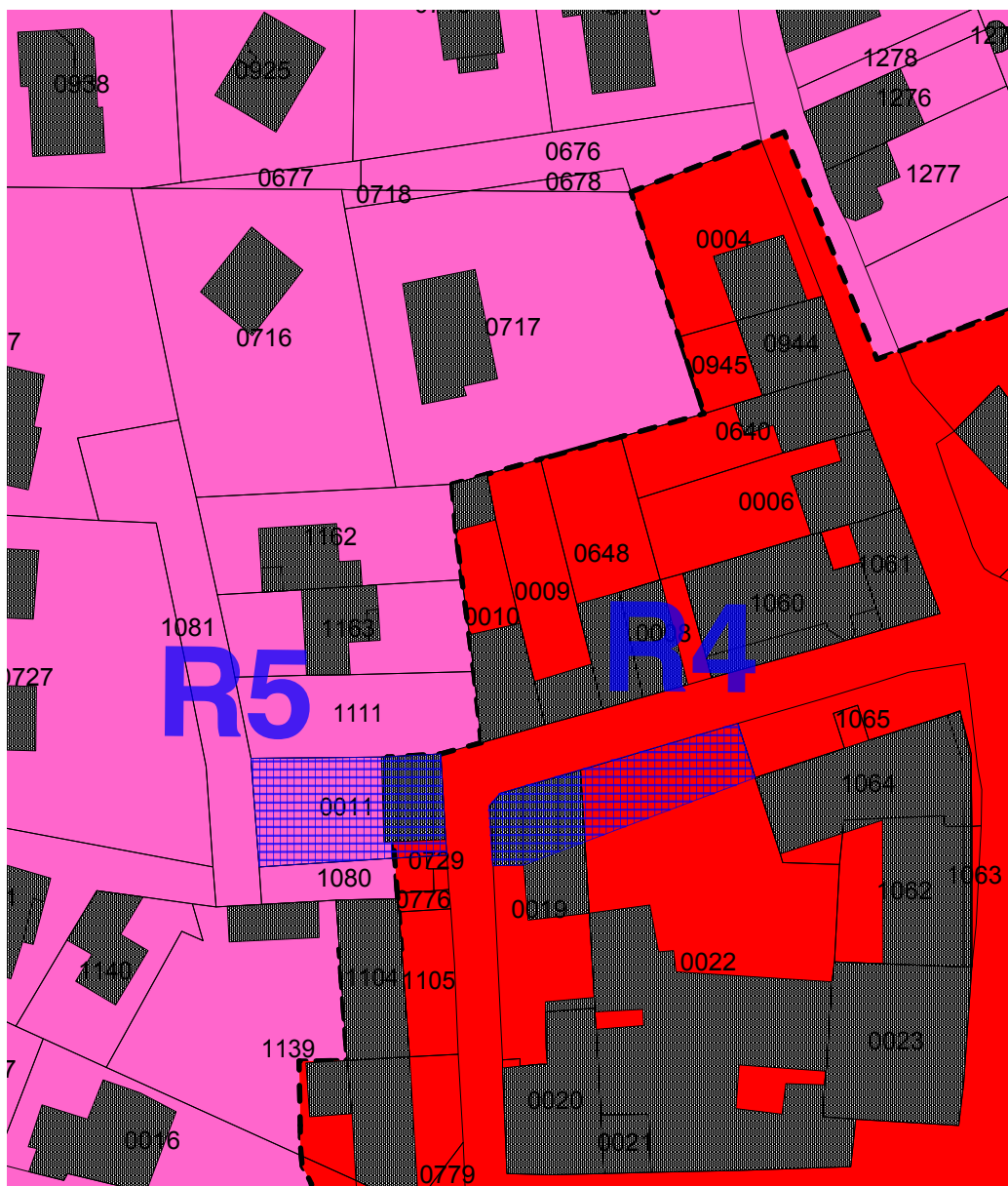


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet de permettre le réaménagement des espaces publics et de stationnement en accompagnement de l'extension de la Mairie.

Emplacement réservé R4

Destinataire : Commune	
Objet : Espace public et aire de stationnement	
N° parcelles concernées : 19 (p) – 22 (P)	Surface ou largeur : 340 m ²

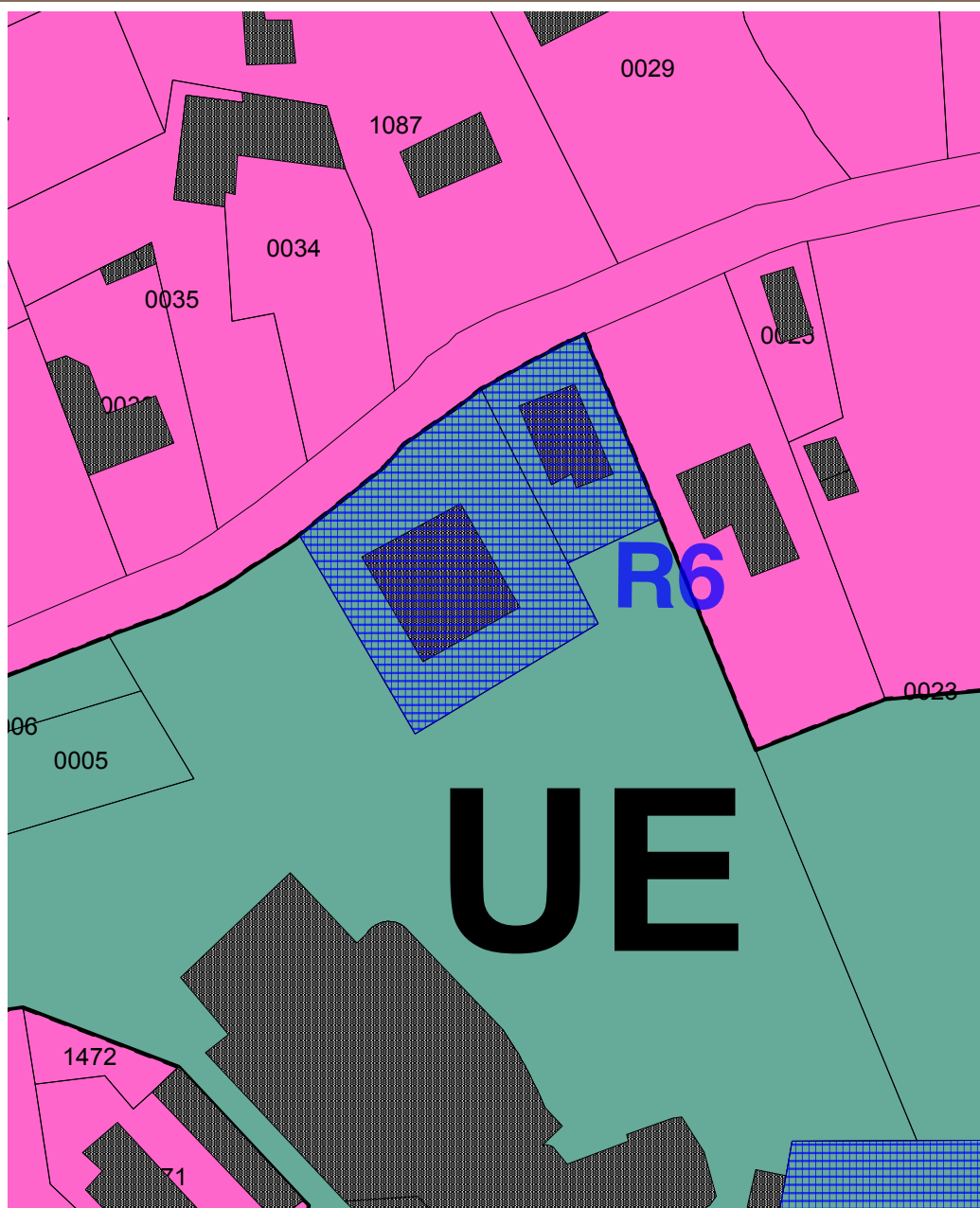


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet de permettre de créer du stationnement public dans le centre bourg ancien où il manque pour les commerces et équipements. Une douzaine de places pourraient être créées.

Emplacement réservé R6

Destinataire : Commune	
Objet : Equipements sportifs, socio culturels et scolaires...	
N° parcelles concernées : 1312 - 1313	Surface ou largeur : 1500 m ²

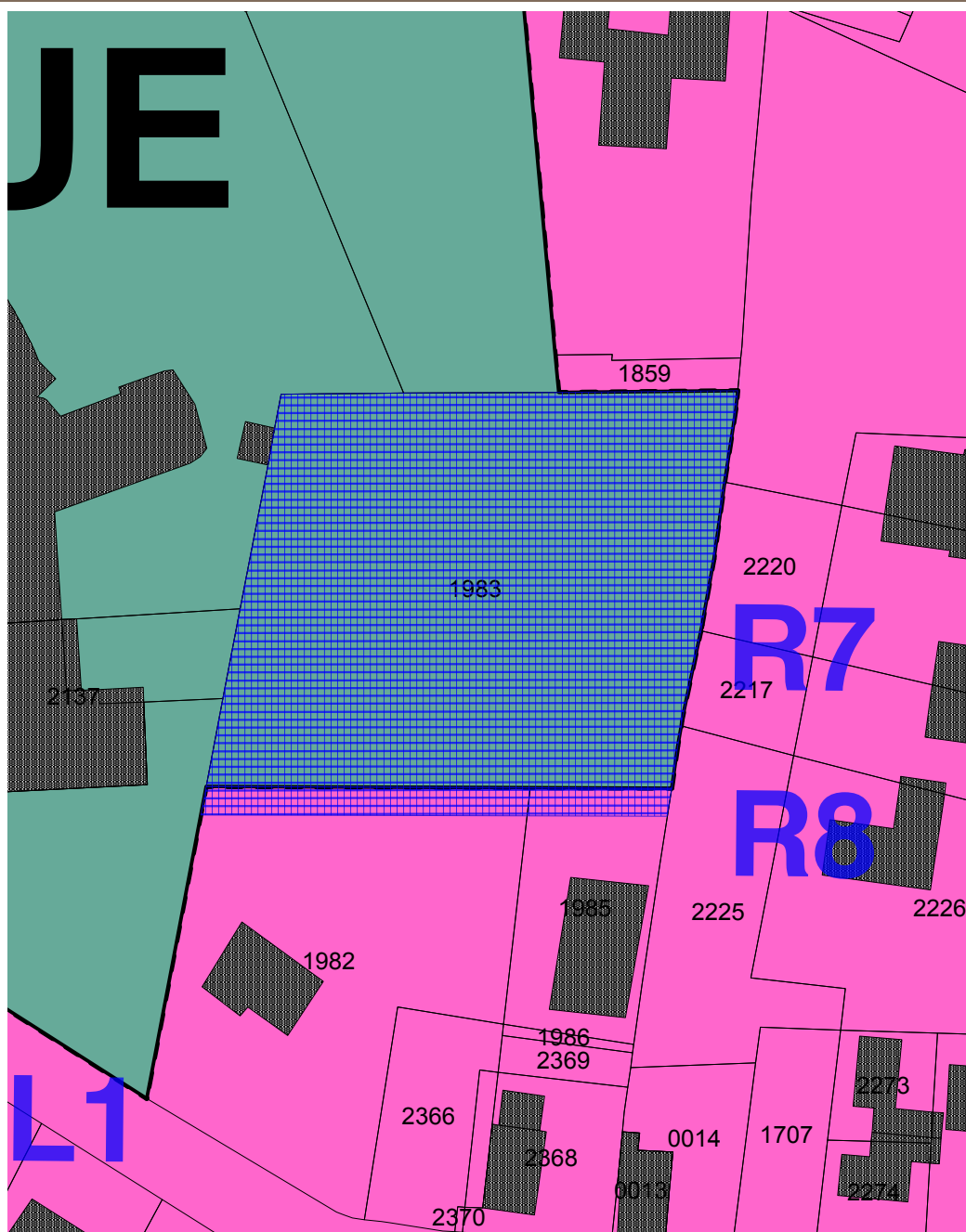


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet de permettre d'agrandir les espaces d'équipements existants au centre du bourg (terrains de football, salle polyvalente, école...)

Emplacement réservé R7

Destinataire : Commune	
Objet : Extension du pôle enfance et de l'école - aire de jeux et de sports	
N° parcelles concernées : 1983	Surface ou largeur : 3720 m ²

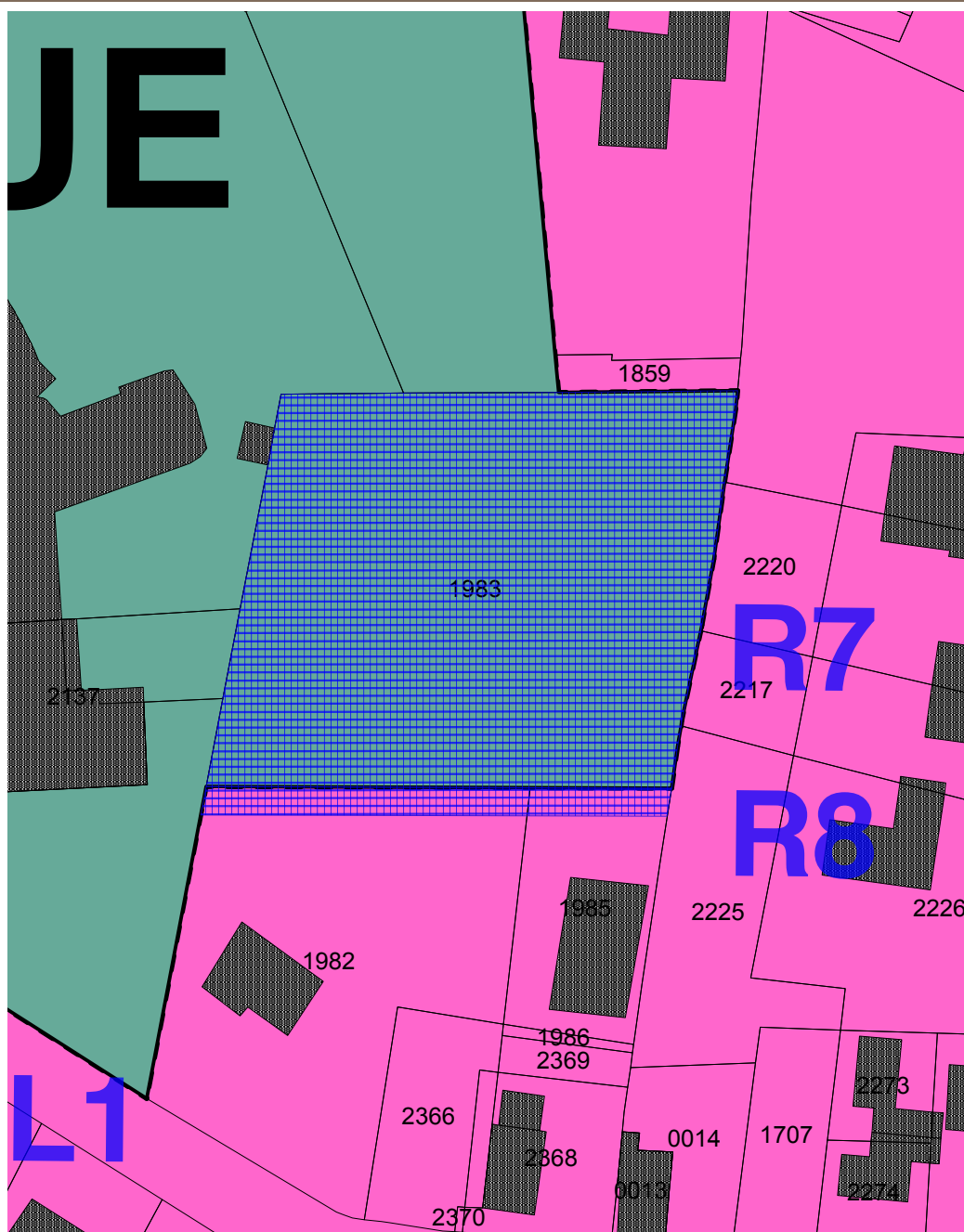


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet de permettre d'agrandir les espaces d'équipements existants au centre du bourg et à l'Ouest du terrain (école, pôle enfance, terrains de sports...)

Emplacement réservé R8

Destinataire : Commune	
Objet : Création d'une liaison piétonne	
N° parcelles concernées : 1982 (p) – 1985 (p)	Surface ou largeur : 270 m ²

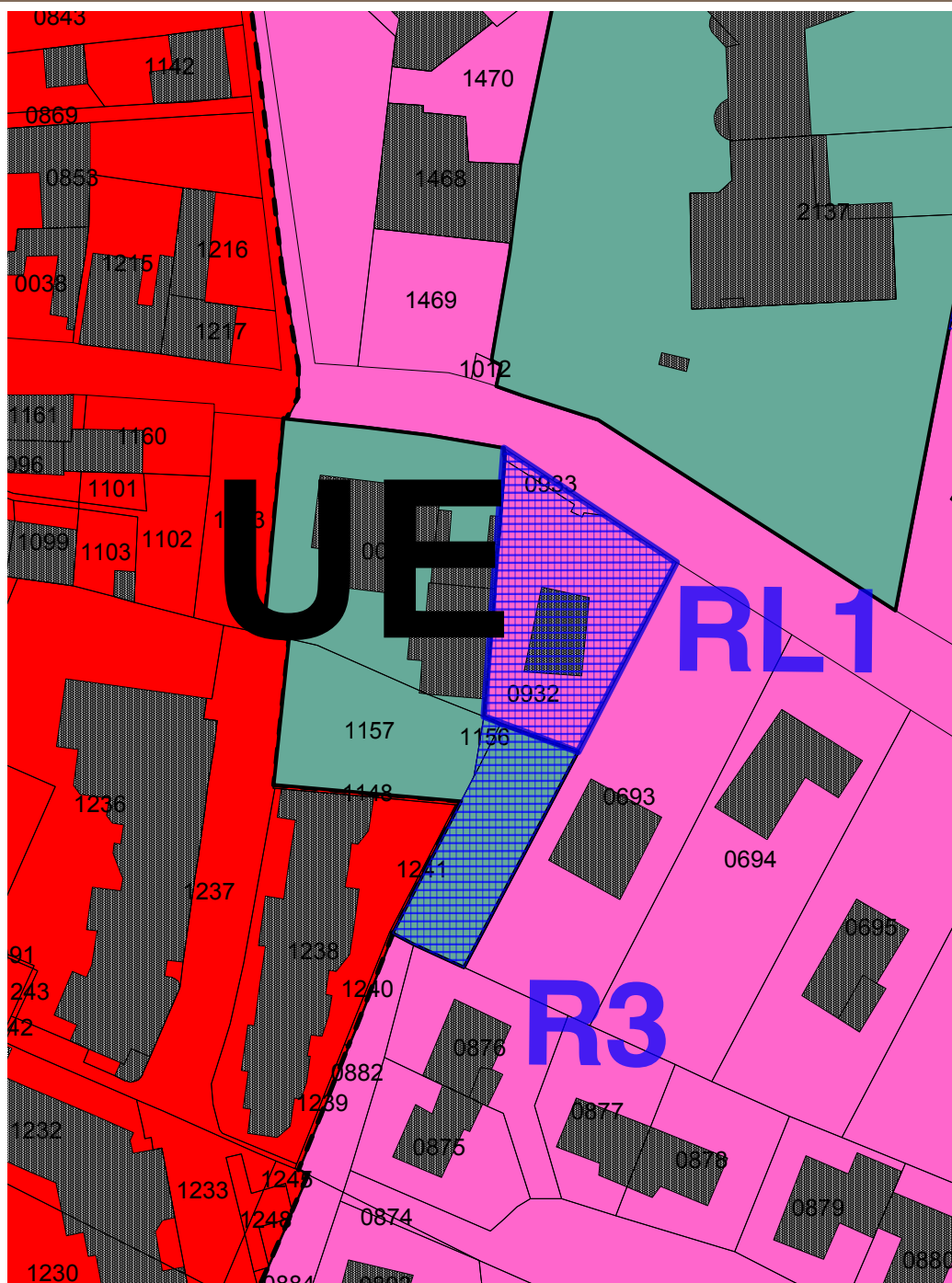


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet de permettre la création d'une liaison piétonne directe entre le parking des randonneurs à l'Est et les équipements du centre bourg (école, salle polyvalente...)

Emplacement réservé RL1

Destinataire : Commune	
Objet : Programme de logement	
N° parcelles concernées : 932 - 933	Surface ou largeur : 725 m ²

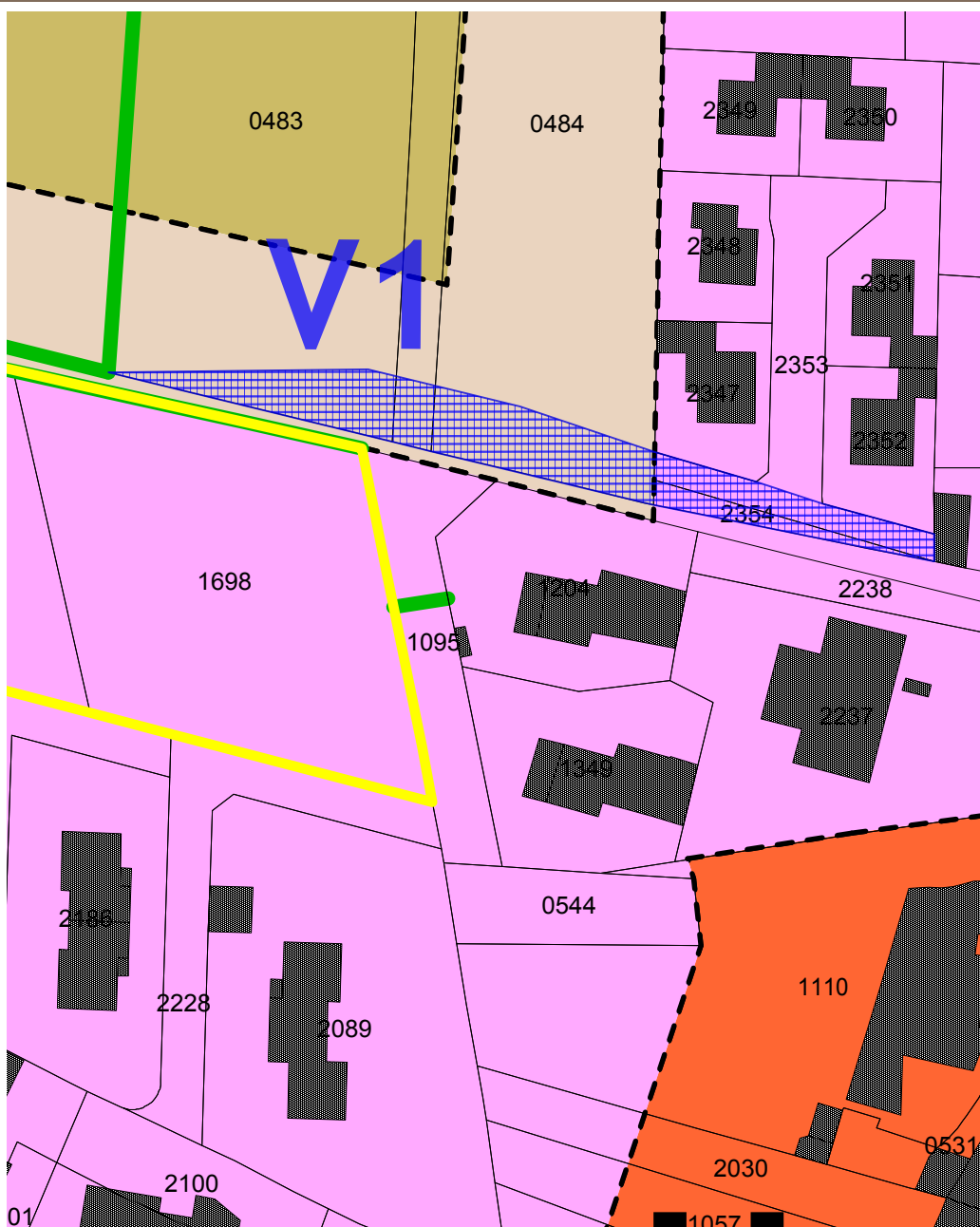


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet de permettre la réalisation d'un programme de logements comprenant au moins 4 logements sociaux.

Emplacement réservé V1

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin de Saint Just et stationnements	
N° parcelles concernées : 483(p) – 484(p) – 485(p) – 2353(p) - 2354	Surface: 750 m ² Largeur : 8 m.

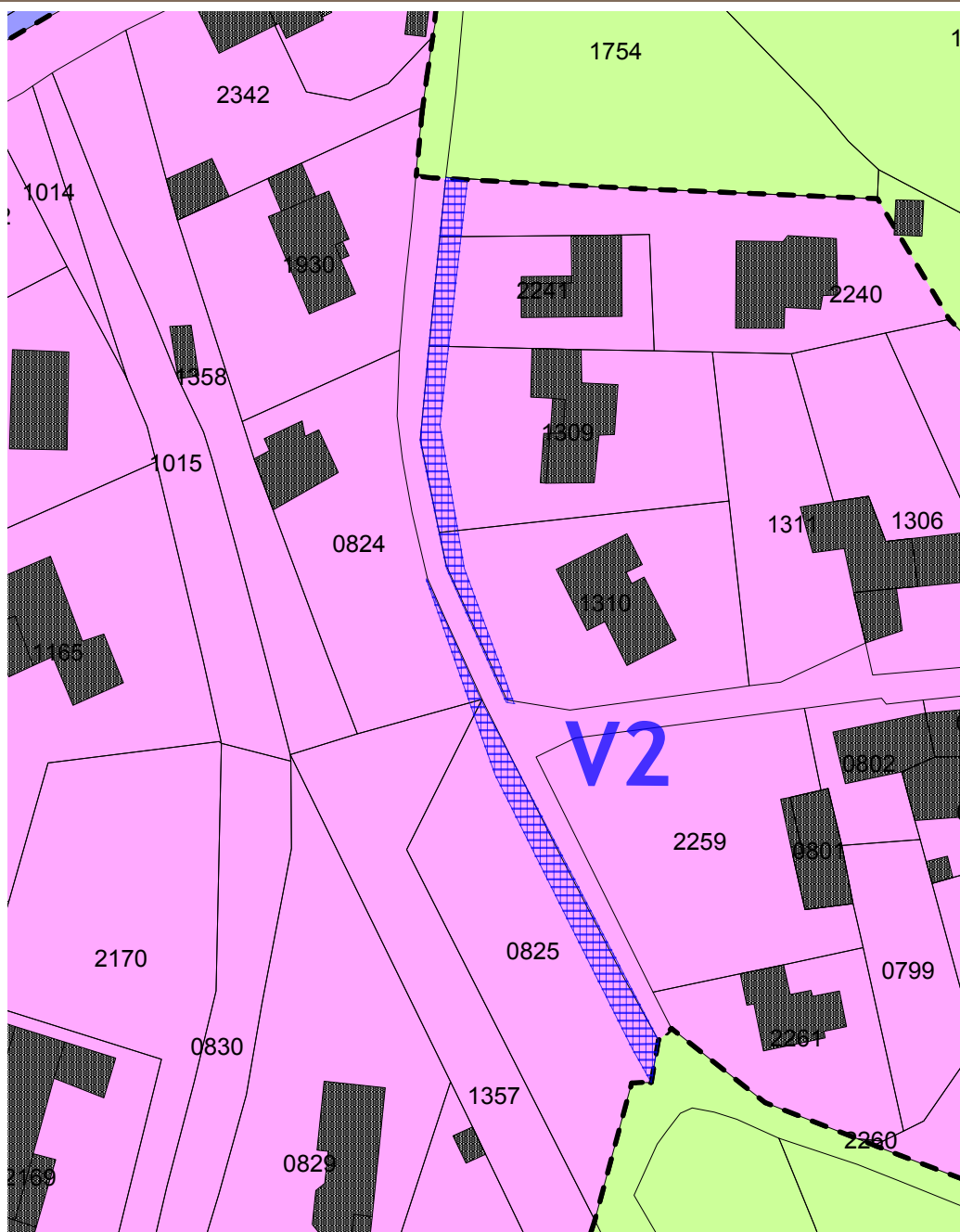


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet l'élargissement du chemin de Saint Just dans sa partie Est pour accès aux nouveaux quartiers d'habitation et création de stationnements.

Emplacement réservé V2

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin du Chirat et route du pont d'Arthaud	
N° parcelles concernées : 824(p) – 825(p) – 1309(p) – 1310(p) – 1357(p) – 2240(p) – 2241(p)	Surface: 400 m ² Largeur : 6,5 m.



échelle 1/1000°

L'ER a pour objet l'élargissement à 6,5 m. du chemin de Chirat à l'Est de Malataverne

Emplacement réservé V3

Destinataire : Commune

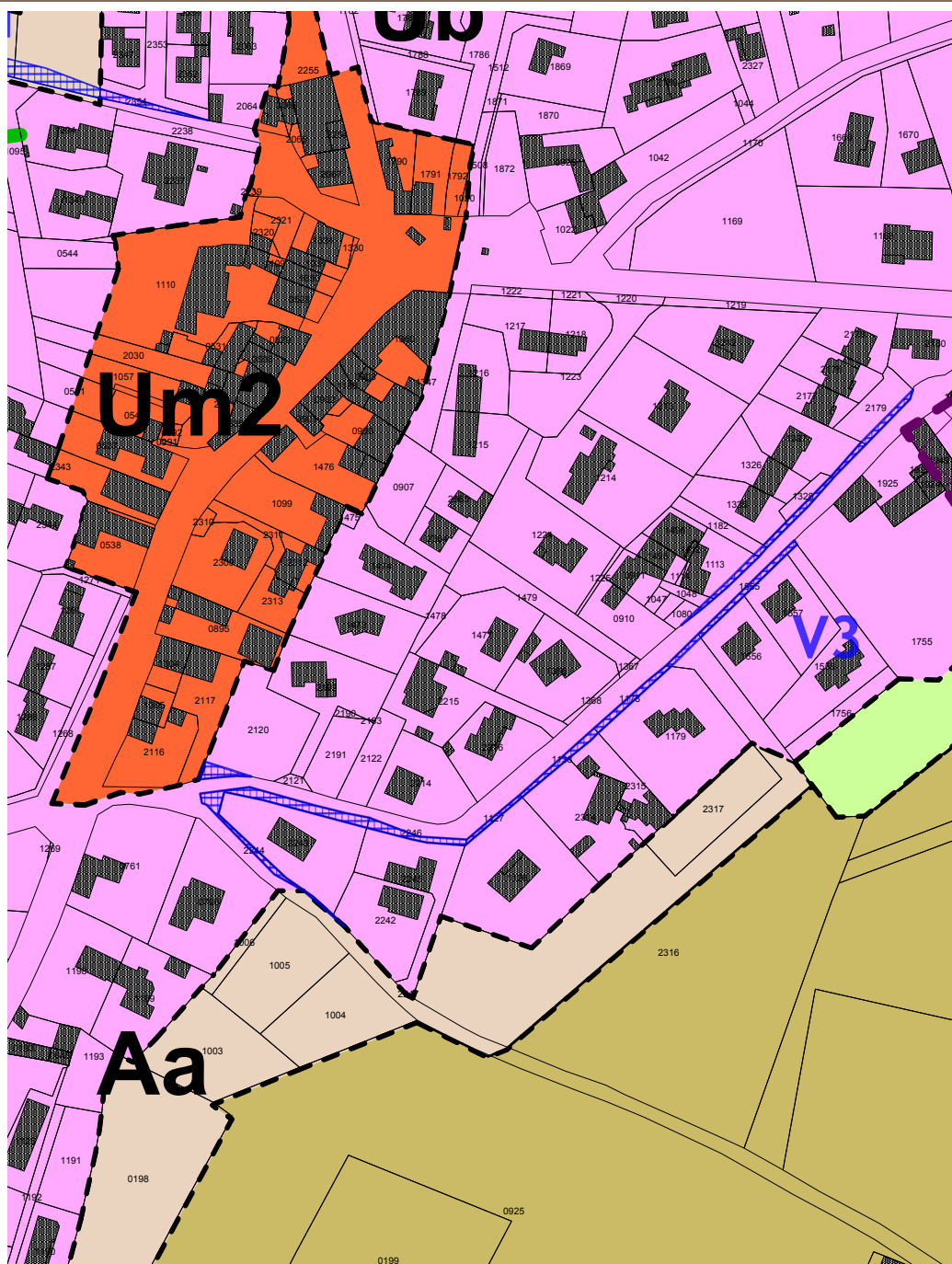
Objet : Elargissement du chemin du Pivole

N° parcelles concernées :

1048(p) - 1080(p) – 1113(p) – 1127 – 1138 –
1178 – 1182(p) – 1328 – 1555 – 2120(p) –
2179(p) – 2244 - 2246

Surface: 800 m²

Largeur : 8 m.

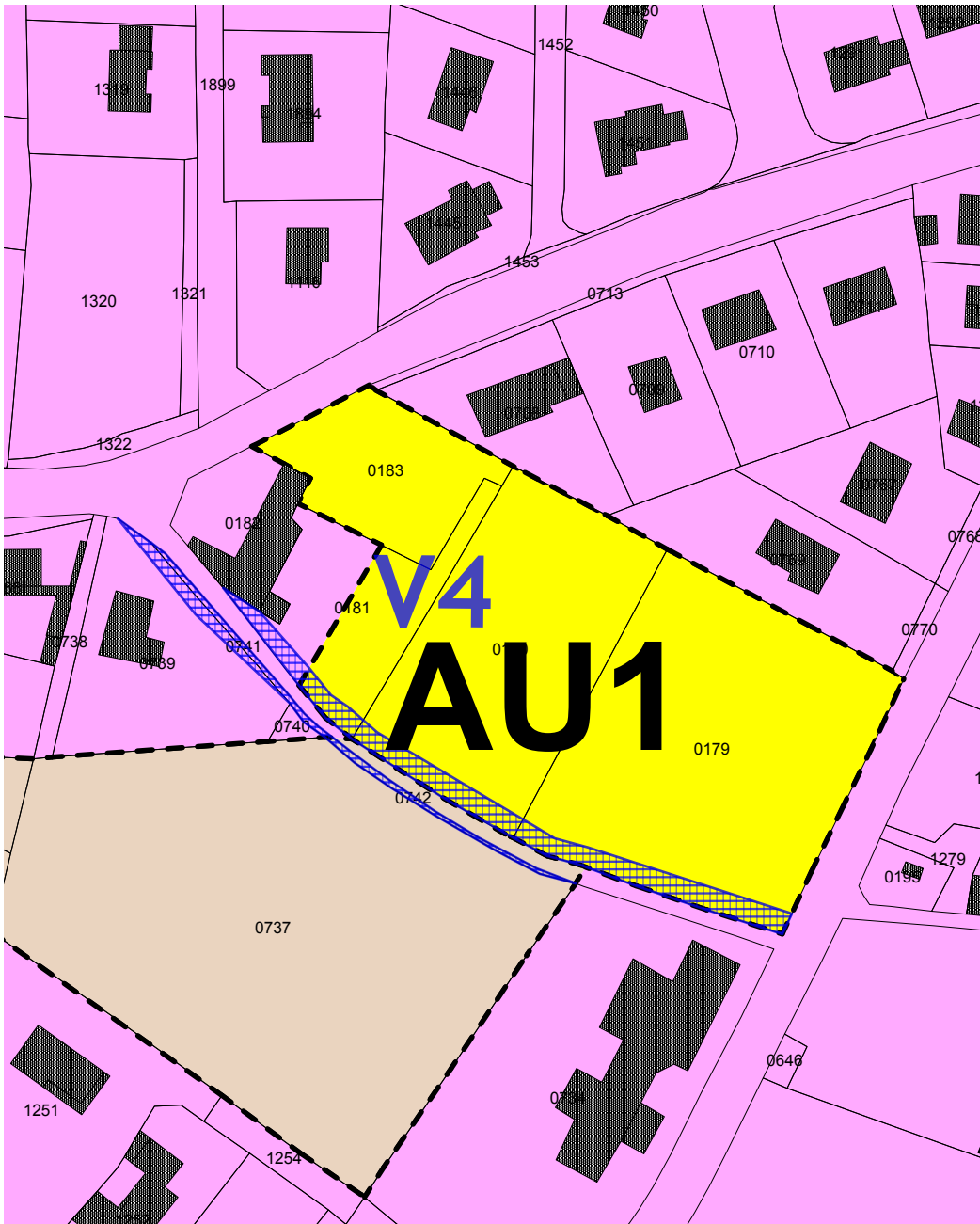


échelle 1/2500°

L'ER a pour objet l'élargissement du chemin du Pivole au Sud de Malataverne

Emplacement réservé V4

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin de la Molinière entre la RD311 et l'avenue des Alpes	
N° parcelles concernées : 179(p) – 180(p) – 181(p) – 739(p) – 741 - 742	Surface: 780 m ² Largeur : 8 m.

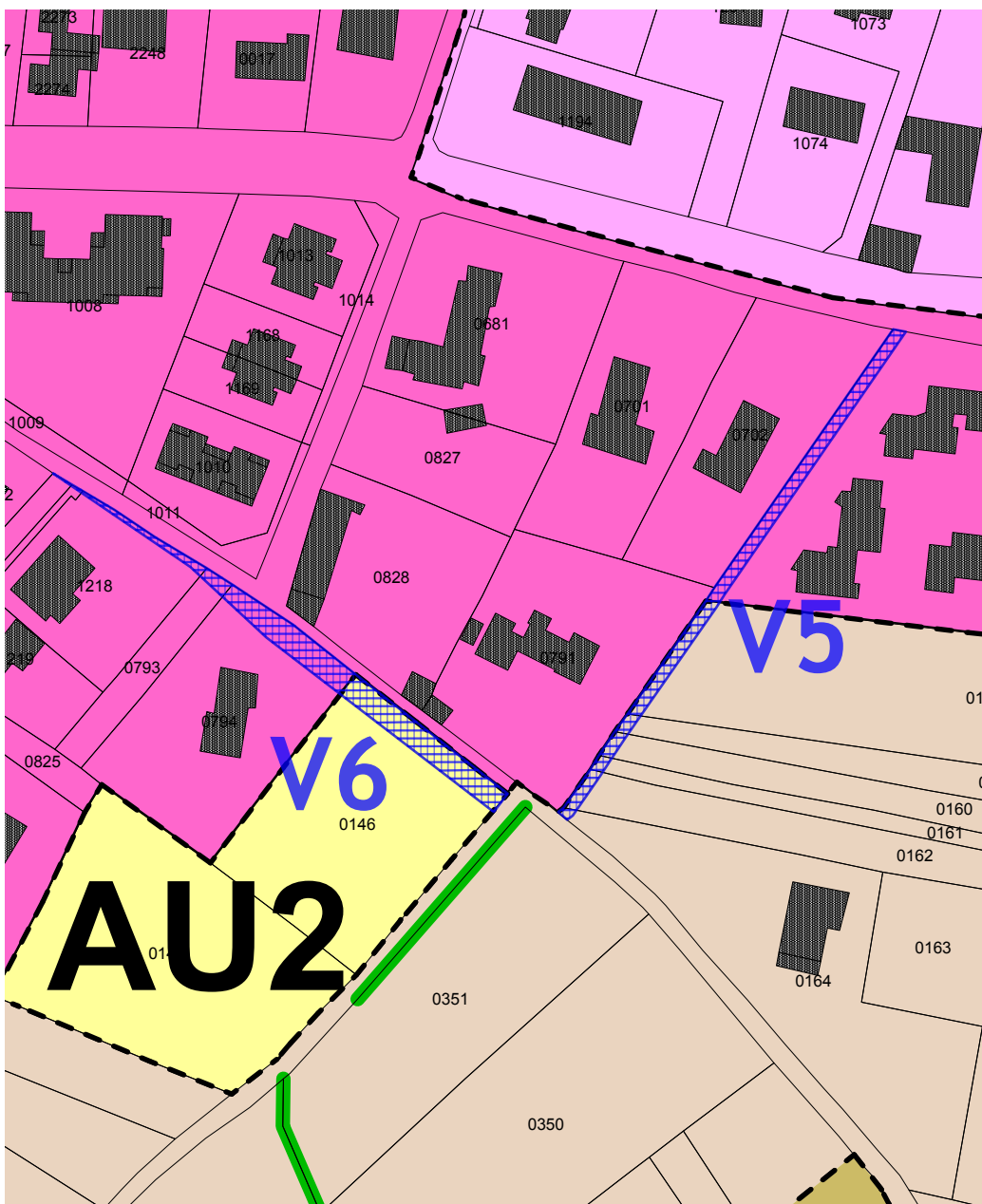


échelle 1/1500°

L'ER a pour objet l'élargissement du chemin de la Molinière entre la RD311 et l'avenue des Alpes pour pouvoir accompagner à terme l'aménagement de la zone AU1.

Emplacement réservé V5

Destinataire : Commune	
Objet : Création d'un chemin piétonnier entre le chemin de la Grenive et l'avenue des Alpes	
N° parcelles concernées : 158(p) – 159(p) – 160(p) – 161(p) – 162(p) – 164(p) - 973	Surface: 310 m ² Largeur : 2,5 m.

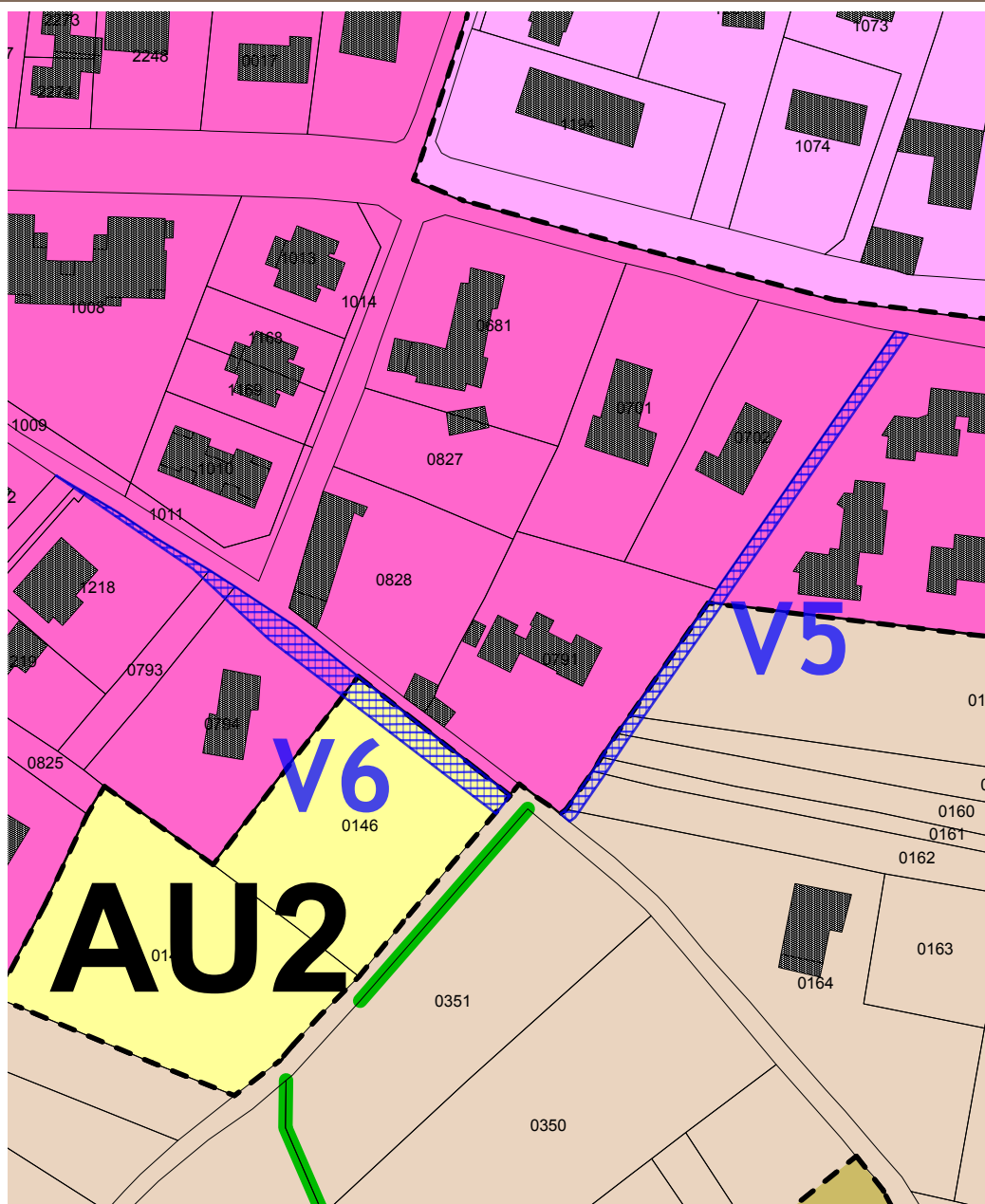


échelle 1/1500°

L'ER a pour objet la création d'un chemin piétonnier entre le chemin de la Grenive et l'avenue des Alpes pour pouvoir accompagner à terme l'aménagement de la zone AU2.

Emplacement réservé V6

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin de la Grenive	
N° parcelles concernées : 146(p) – 793(p) – 794(p) – 1218(p) – 1219(p)	Surface: 410 m ² Largeur : 8 m.

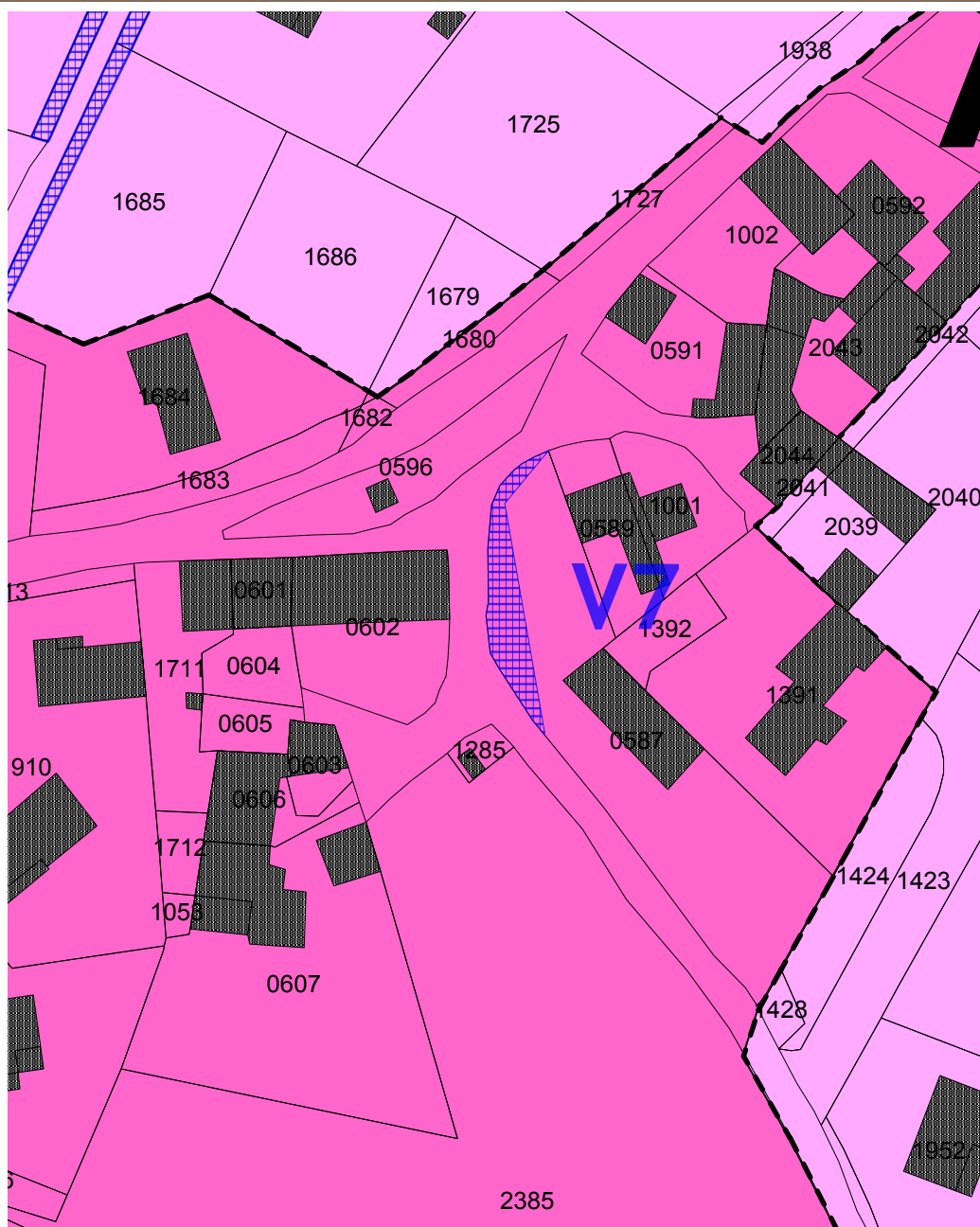


échelle 1/1500°

L'ER a pour objet l'élargissement du chemin de la Grenive pour pouvoir accompagner à terme l'aménagement de la zone AU2.

Emplacement réservé V7

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin La Font	
N° parcelles concernées : 587(p)	Surface: 140 m ² Largeur : 8 m.

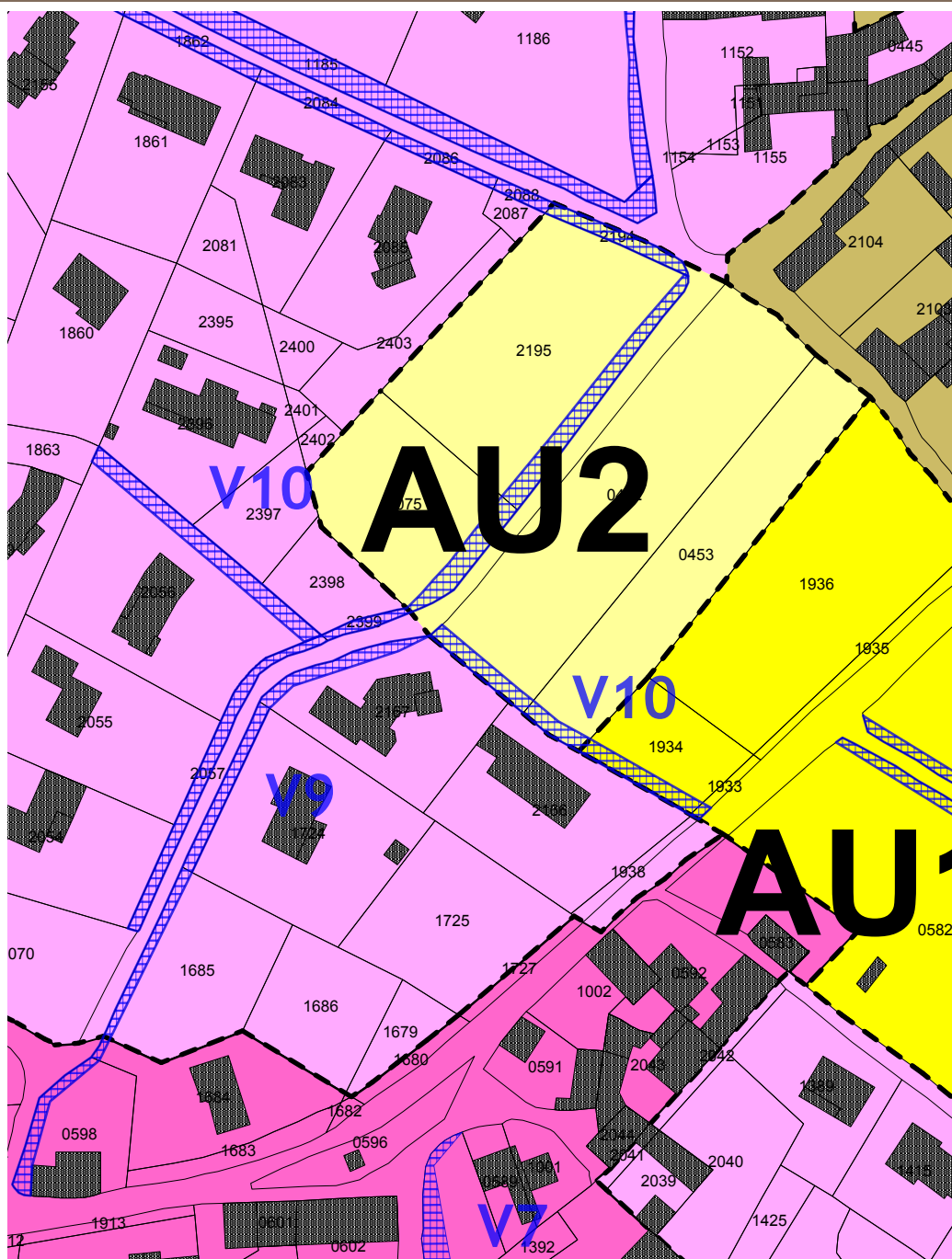


échelle 1/1500°

L'ER a pour objet l'élargissement du chemin La Font pour améliorer le débouché sur le chemin de la Pra.

Emplacement réservé V9

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin des Saules	
N° parcelles concernées : 75(p) – 598(p) – 1274(p) – 1684(p) – 1685(p) – 2057 – 2167(p) – 2195(p) - 2395	Surface: 920 m ² Largeur : 8 m.

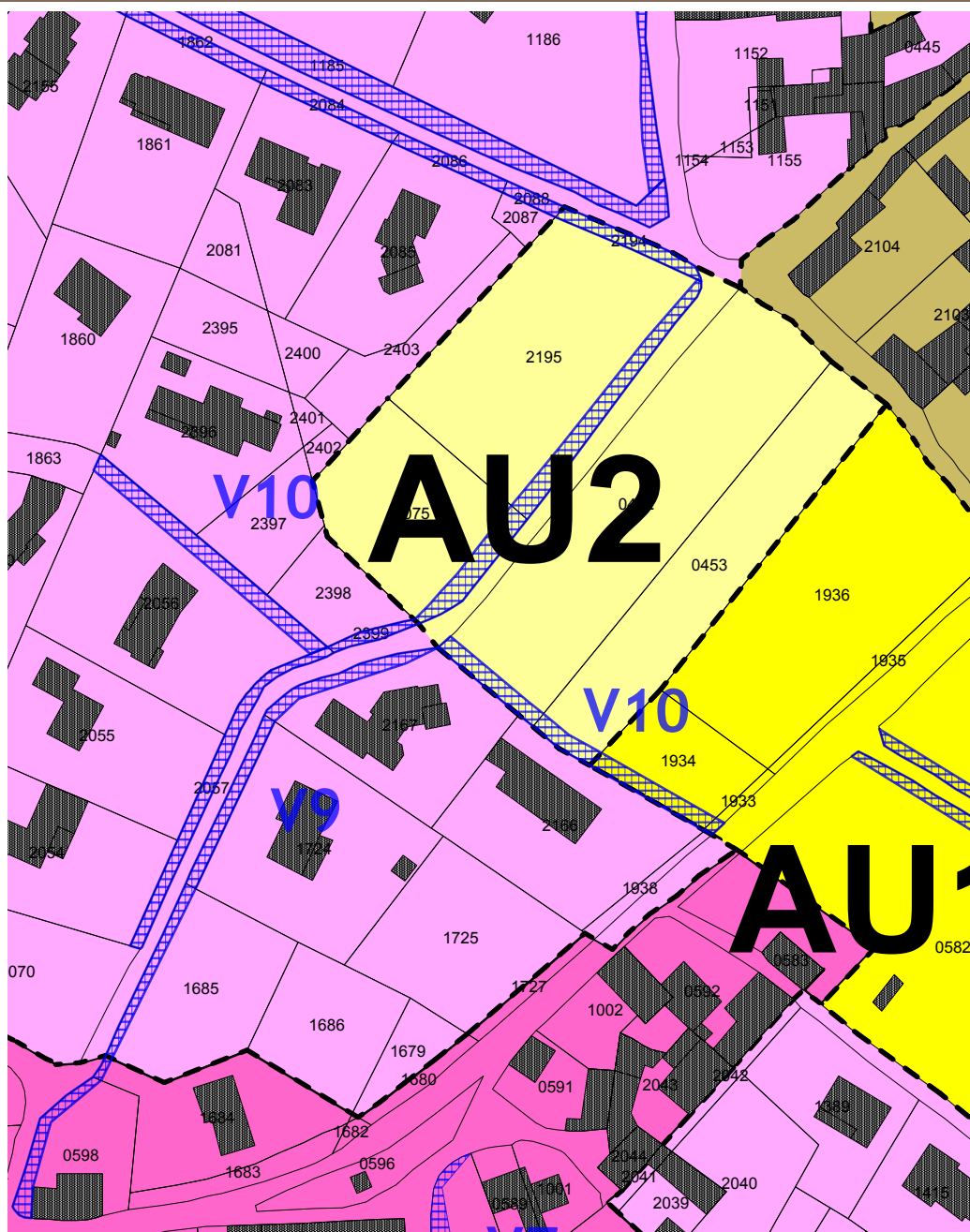


échelle 1/1500°

L'ER a pour objet l'élargissement du chemin des Saules pour accompagner, à terme l'aménagement de la zone AU.

Emplacement réservé V10

Destinataire : Commune	
Objet : Création d'une liaison piétonne entre le chemin de la Pra, chemin des Saules et l'allée du Chêne.	
N° parcelles concernées : 452(p) – 453(p) – 1933 (p) - 1934(p) – 2056(p)	Surface: 462 m ² Largeur : 3,5 m.



échelle 1/1500°

L'ER a pour objet la création d'une liaison piétonne directe entre le chemin de la Pra, chemin des Saules et l'allée du Chêne afin de créer des liaisons piétonnes continues détachées des voiries automobiles.

Emplacement réservé V11

Destinataire : Commune

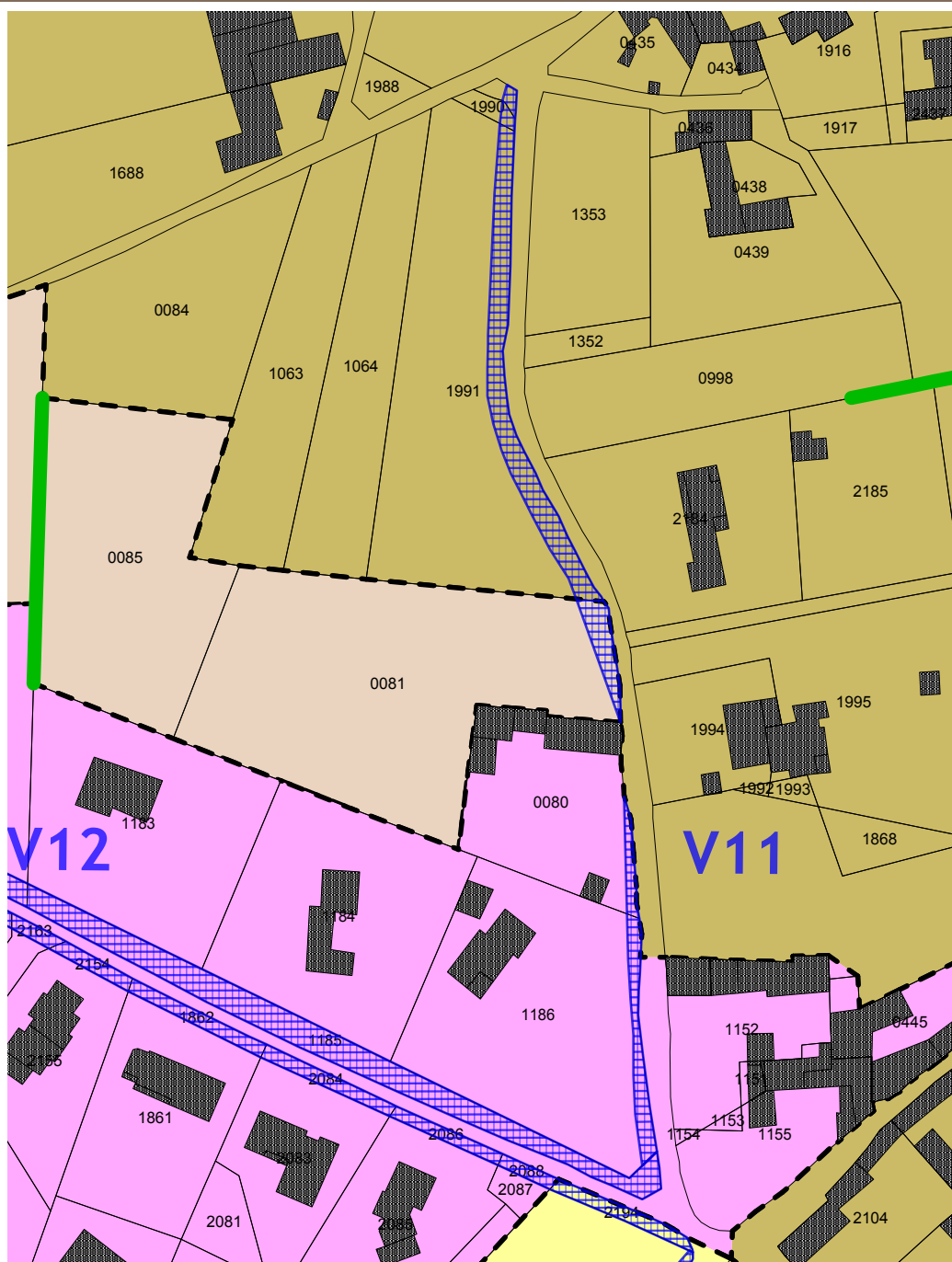
Objet : Elargissement du chemin de la Roche

N° parcelles concernées :

80(p) – 998(p) – 1089(p) – 1186(p) – 1352(p) –
1353(p) – 1866(p) – 1994(p) – 1995(p) –
2184(p)

Surface: 750 m²

Largeur : 8 m.

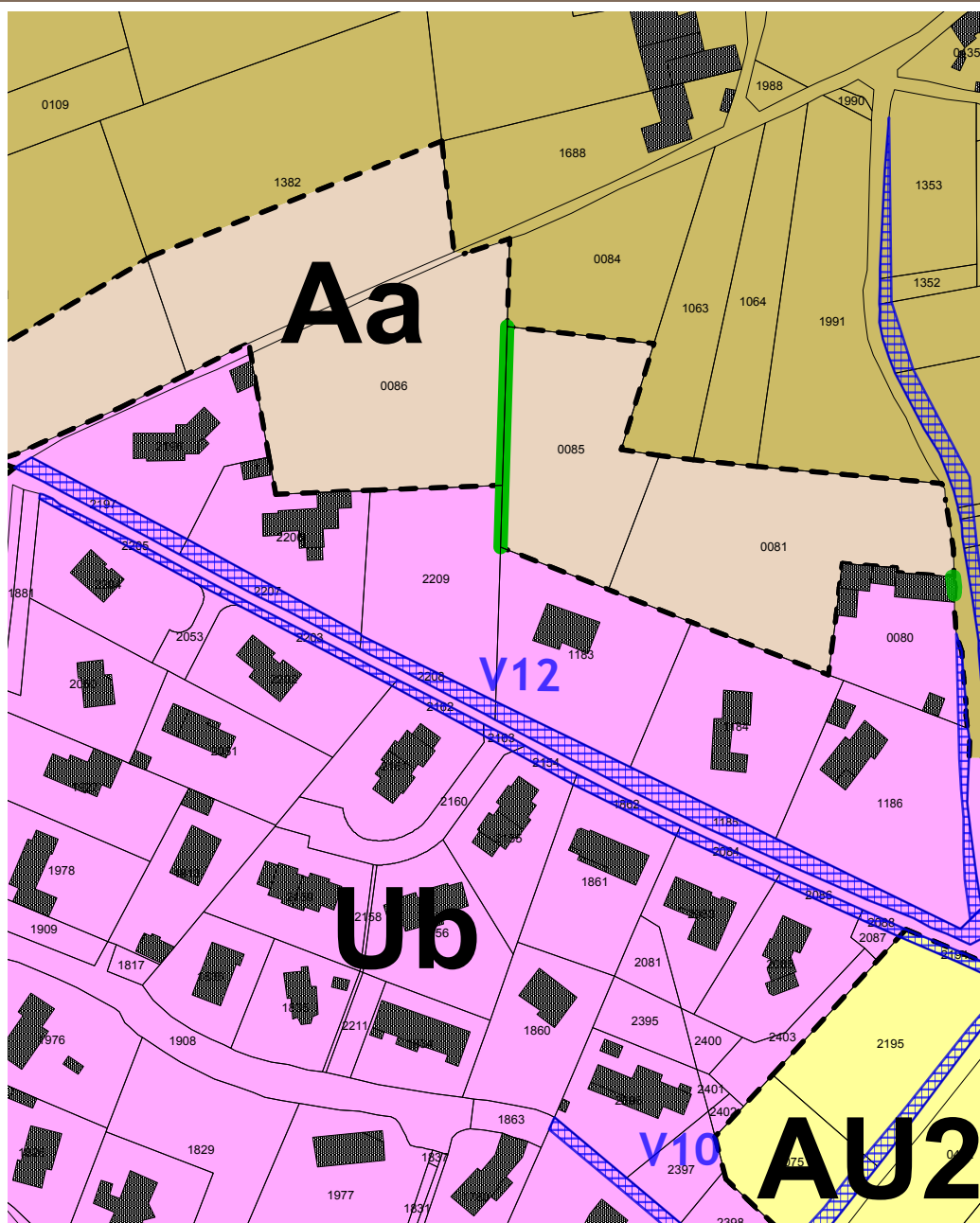


échelle 1/1500°

L'ER a pour objet l'élargissement à 8 m. du chemin de la Roche.

Emplacement réservé V12

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement du chemin du Bachassier	
N° parcelles concernées : 1185 – 1862 – 2084 – 2086 – 2088 – 2154 – 2162 – 2163 – 2194 – 2197 – 2203 – 2205 – 2207 – 2208	Surface: 2150 m ² Largeur : 8 m.



échelle 1/2000°

L'ER a pour objet l'élargissement à 8 m. du chemin du Bachassier. L'élargissement est aujourd'hui en grande partie réalisé.

Emplacement réservé V13

Destinataire : Commune

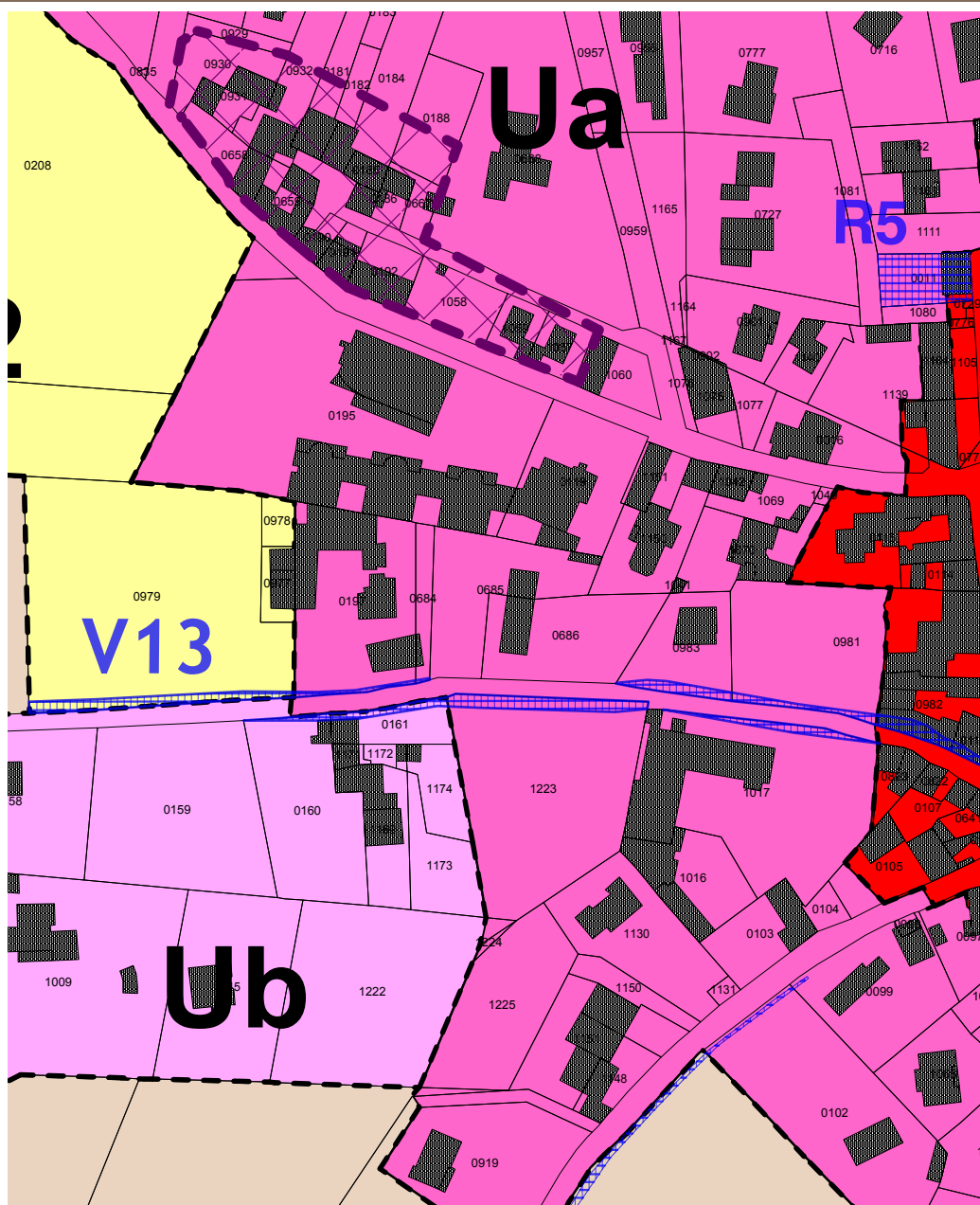
Objet : Elargissement du chemin du Chater

N° parcelles concernées :

113(p) - 160(p) - 161(p) - 197(p) - 684(p) -
979(p) - 981(p) - 982(p) - 983(p) - 1017(p) -
1223(p)

Surface: 810 m²

Largeur : 8 m.

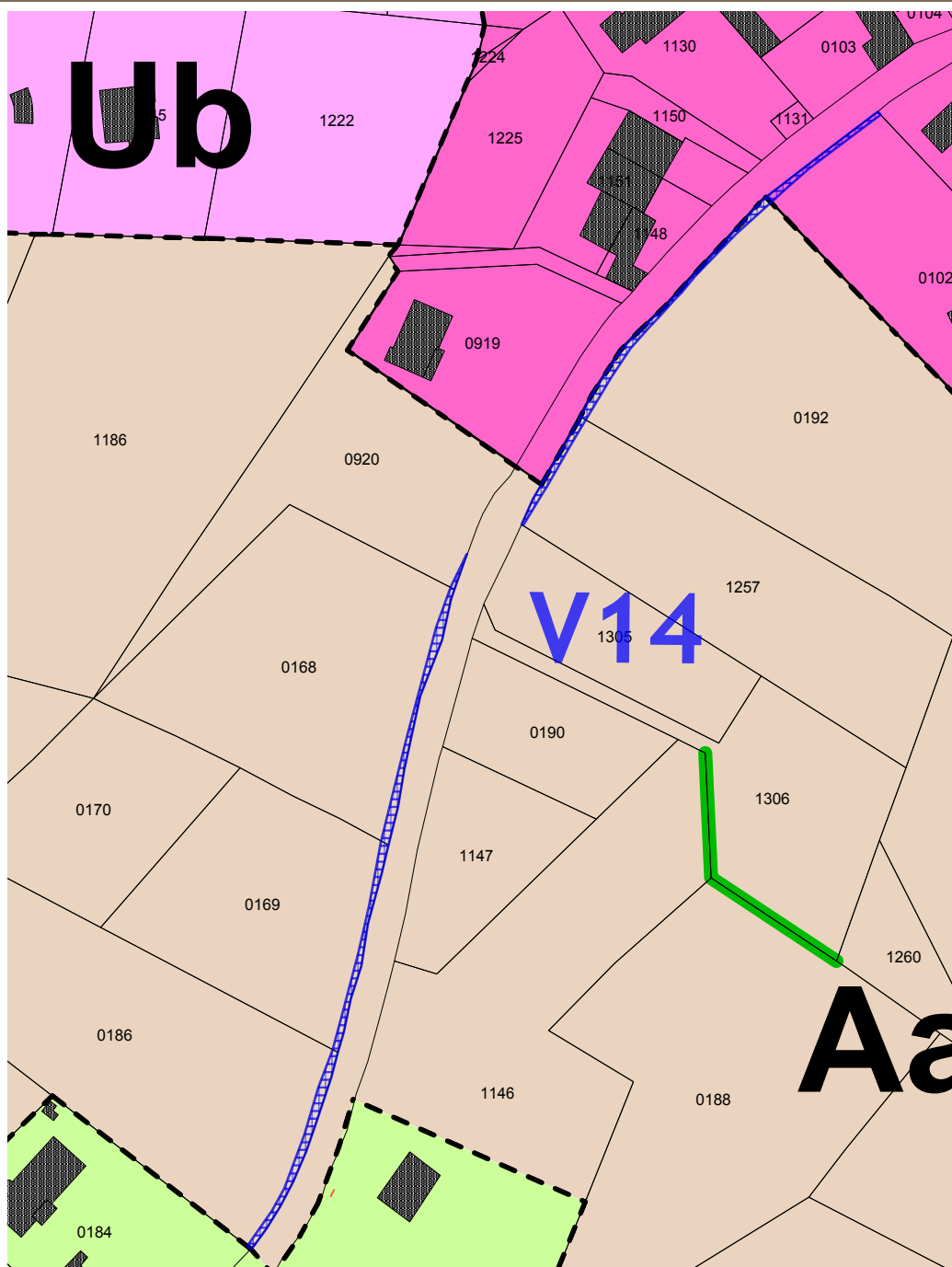


échelle 1/2000°

L'ER a pour objet l'élargissement à 8 m. du chemin du Chater. L'élargissement doit permettre une meilleure desserte de l'école et anticiper le développement des zones AU.

Emplacement réservé V14

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement de la route de Quinsonnas	
N° parcelles concernées : 102(p) - 168(p) - 169(p) - 186(p) - 192(p) - 920(p) - 1257(p)	Surface: 330 m ² Largeur : 8 m.

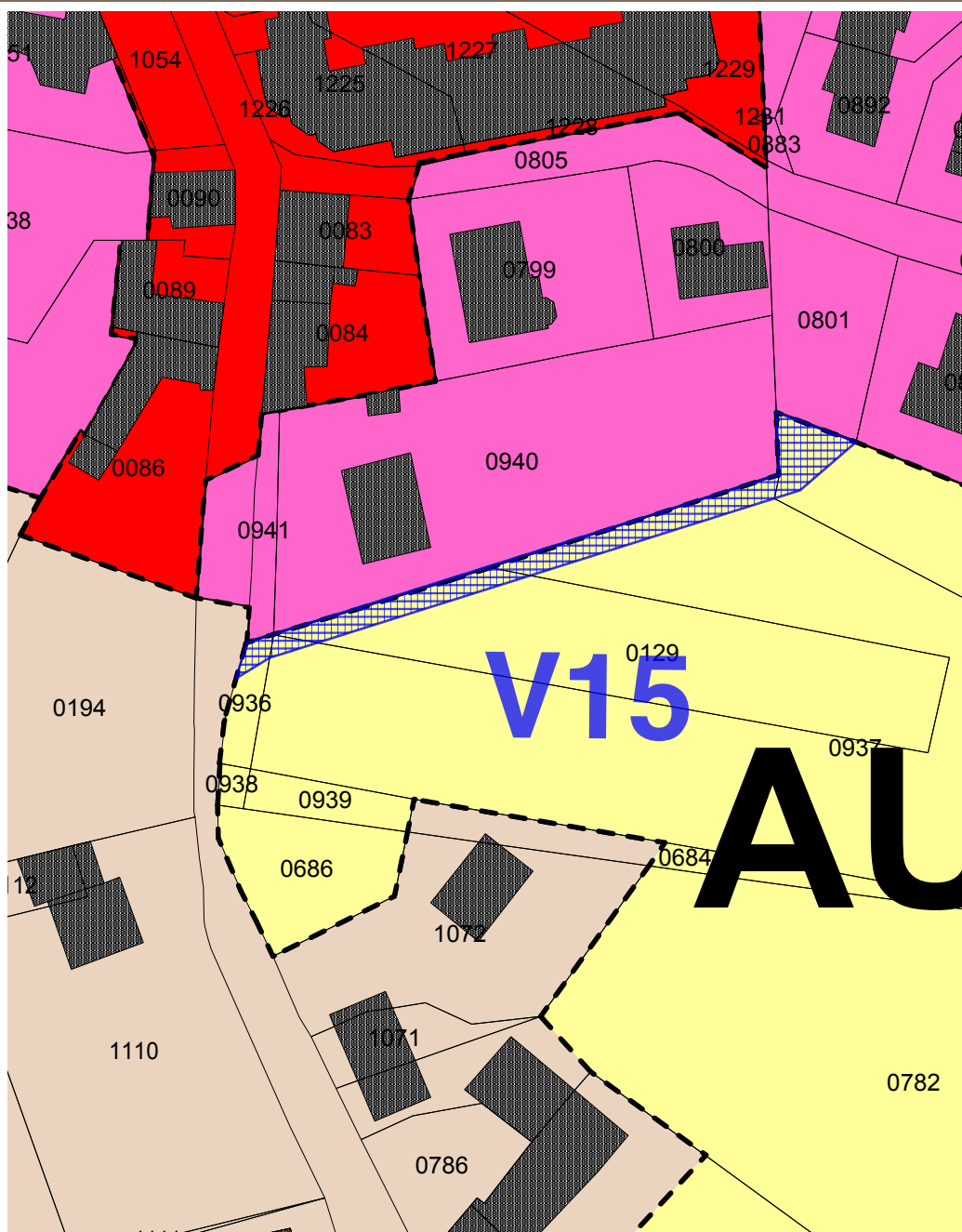


échelle 1/1500°

L'ER a pour objet l'élargissement à 8 m. de la route de Quinsonnas

Emplacement réservé V15

Destinataire : Commune	
Objet : Création d'un cheminement piéton	
N° parcelles concernées : 128(p) - 129(p) - 686(p) - 936 - 937(p) - 938	Surface: 325 m ² Largeur : 3 m.

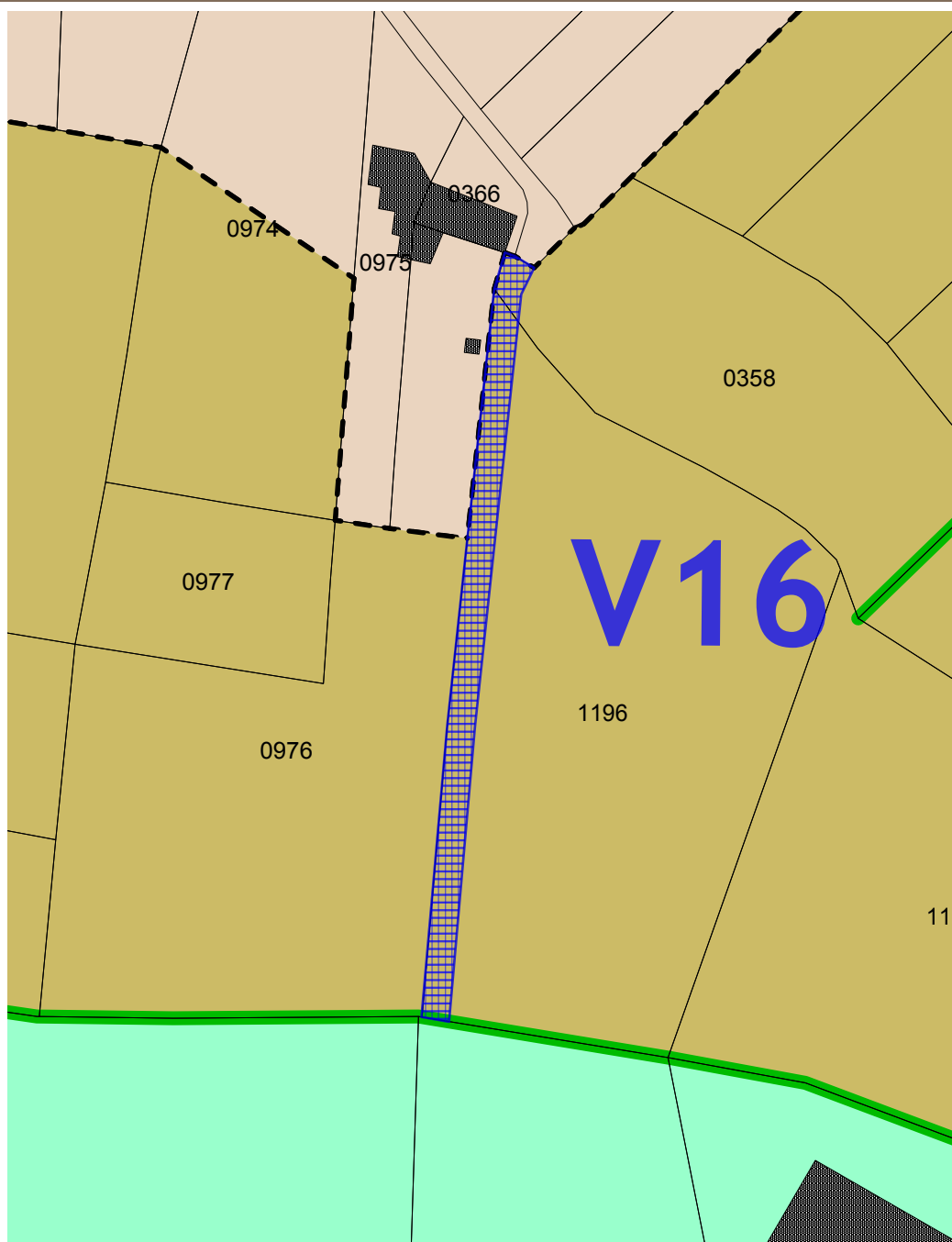


échelle 1/1000°

L'ER a pour objet la création d'un cheminement piéton pouvant permettre un évitement du centre bourg entre la route de la Saigne et la rue du Signal en direction du Vourlat.

Emplacement réservé V16

Destinataire : Commune	
Objet : Création d'une liaison piétonne avec le Vourlat	
N° parcelles concernées : 358(p) - 1196(p)	Surface: 450 m ² Largeur : 4 m.



échelle 1/1000°

L'ER a pour objet la création d'un cheminement piéton alternatif à celui existant le long du chemin de la Saigne.